Martigny, jeudi 7 décembre 1939. *79me année* *Ce numéro comprend 6 pages* *No 140.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Fermes déclarations anglaises

Lord Halifax a fait d'importantes déclarations mardi après-midi, à la Chambre des lords ; sur la définition des buts de guerre, il dit :

« Nous voulons que les peuples qui furent privés de leur indépendance recouvrent leur liberté. Nous voulons délivrer les peuples de l'Europe de la crainte constante de l'agression germanique. Si l'Allemagne réussit à rétablir la confiance qu'elle détruisit, nous proposerons d'arriver à un arrangement qui lui permettra d'espérer reprendre la place qu'elle a droit en Europe, et nous désirons créer un ordre international, sous la protection de tous les peuples de l'Europe. Pour en arriver là, nous donnerions volontiers le meilleur de notre effort dans la collaboration avec les autres peuples — l'Allemagne comprise — à l'œuvre de reconstruction de la politique économique, car nous sommes convaincus que c'est seulement ainsi qu'une vie internationale bien ordonnée peut être maintenue. »

Lord Halifax indique alors que de nombreuses personnes lui ont écrit pour lui commander de proclamer et de convoquer une conférence, puisqu'une telle conférence doit se dérouler tôt ou tard. et le ministre remarque à ce sujet :

« Pour réunir une conférence, deux choses sont préalablement nécessaires. Des preuves seraient indispensables : 1. que le gouvernement allemand est prêt à accepter les conditions correspondant aux buts pour lesquels nous avons pris les armes : 2. que le respect de tout arrangement conclu serait garanti. »

LE PROBLEME RUSSE

Abordant alors le problème russe, le chef du Foreig-Office poursuit : « Dans le courant de l'année, nous avons essayé d'améliorer nos relations avec la Russie, mais, en le faisant, nous avons toujours maintenu la position suivante : que les droits de tiers devaient rester intacts et ne soient nullement affectés par nos négociations. Je pense que les événements ont montré que le jugement et l'instinct du gouvernement de Sa Majesté, en refusant une entente avec les Soviets sur la base d'une formule relative à un cas d'agression indirecte des Etats baltes, avait raison, car il est maintenant clair que cette formule eût pu servir à voiler les desseins postérieurs et je suis sûr que le peuple britannique préfère faire maintenant face aux difficultés et ennuis que de sentir que nous eussions compromis l'honneur de la Grande-Bretagne et de ses possessions dans ces circonstances. »

Dans le passage relatif au conflit finno-soviétique, le ministre a précisé : « La liste des conséquences maléfiques découlant de l'exemple et des méthodes alemands d'agression s'allonge. Le peuple anglais fut profondément ému par les circonstances de l'attaque soviétique et il a admiré profondément la magnifique résistance finlandaise. Je voudrais, dit l'orateur, faire deux remarques sur cette malheureuse extension du conflit : l'attaque soviétique contre la Finlande me semble être la conséquence directe de la politique allemande. Par un accord qui, pensait-il, lui laisserait les mains libres pour attaquer la Pologne, Hitler a trafiqué de ce qui ne lui appartenait pas, c'est-à-dire de la liberté des peuples baltes et la suite des événements a montré combien terrible était le dommage une fois les écluses ouvertes. »

* * *

De son côté sir Samuel Hoare a pris la parole à la Chambre des Communes et a déclaré entre autres :

« Nous ne pouvons pas gagner la paix si nous ne gagnons pas aussi la guerre. Mais notre but ne doit pas se borner à gagner la paix ou la guerre, notre but doit être de gagner les deux. Après trois mois de guerre, le moment est venu de se demander si la puissance des efforts militaires faits jusqu'ici est suffisante ou si l'on doit l'intensifier encore jusqu'à ce qu'elle atteigne le 100 % des possibilités. Dans la guerre de 1914 à 1918, il a fallu des mois, même des années, pour que l'on soit d'accord sur le nombre des troupes à faire entrer en jeu. Aujourd'hui, la situation est toute différente. On compte maintenant un million et quart ou même un million et demi d'Anglais sous les armes ; ce nombre va augmenter rapidement. La défense aérienne passive compte un million et demi à un million trois-quarts d'hommes et de femmes. »

Sir Samuel Hoare a parlé ensuite de diverses questions d'économie de guerre et de l'organisation du service en temps de guerre.

Qui l'a emporté ?

A l'issue d'un scrutin public n'intéressant pas une élection de personnes, l'on a coutume de dire qu'il n'y a ni vainqueurs ni vaincus. Des opinions, des appréciations différentes s'opposent, les unes l'emportant sur les autres et aboutissant à l'acceptation ou au rejet d'une loi. Le lendemain, la vie nationale reprend son cours ordinaire avec les conséquences immédiates et naturelles qu'entraîne le sort de la loi subi la veille. Et c'est tout. Il n'en est pas tout à fait de même cette fois. Nous voulons espérer que nos employés et fonctionnaires fédéraux continueront à accomplir avec conscience et fidélité leurs devoirs nonobstant le verdict d'incompréhension dont ils viennent d'être l'objet. Sur leur façon de se comporter aucune discordance sérieuse n'est possible : les plus hauts magistrats de la Confédération leur ont rendu un hommage éclatant. Car rien ne pourrait être plus dommageable à la nation qu'un corps de fonctionnaires médiocres préposés à ses services administratifs. Et surtout que le rejet de la loi ne crée pas un fossé entre eux et le public assez enclin à formuler des critiques excessives parce qu'il aperçoit les détails sans pouvoir considérer l'ensemble d'une Régie aussi importante que celle des CFF ou des PTT.

Au demeurant, la votation de dimanche se révèle par dessus tout négative parce qu'elle écarte la solution d'un problème indiscutablement important et urgent. Il est en effet de toute nécessité de faire cesser sans retard le régime de la variation quasi annuelle des salaires à verser aux serviteurs de l'Etat à peine de nuire à leur travail. S'agissant des traitements, on ne peut se départir de cette règle juste et équitable : placés directement au service de la nation, il est naturel qu'elle exige de ses fonctionnaires un dévouement à toute épreuve à la condition qu'ils soient convenablement rétribués. C'est en s'inspirant de ce principe que le peuple suisse avait repoussé la réduction des traitements qui lui avait été proposée par le Conseil fédéral au mois de mai 1933. Derechef la question va se poser aux Chambres fédérales de savoir si la réduction actuelle des salaires sera maintenue alors que nous allons au devant d'un certain renchérissement de la vie qui d'ailleurs se fait déjà sentir et cependant que le statut des fonctionnaires de 1927 leur octroie annuellement une somme de 33 millions supérieure à celle que leur attribuait le projet de loi repoussé dimanche.

Et l'assainissement des caisses de pensions, croit-on que c'est le réaliser que d'en ajourner la solution ? Non. Bien au contraire. Plus on différera, plus elle deviendra difficile et onéreuse pour le pays. Il en sera de ce redressement financier comme de celui des CFF. En attendant, la Confédération sera seule à supporter les intérêts des 395 millions (et non d'un milliard 132 millions) qui manquent aux deux caisses de pensions. Et encore n'aura-t-on pas la certitude d'obtenir plus tard des fonctionnaires des sacrifices aussi étendus que ceux que leur imposait le projet de loi admis par eux !

Un fait est certain, c'est que sur le terrain des réalités pratiques le vote négatif ne suscite que des inconvénients et non des moindres.

* * *

Ce n'est cependant pas sans causes réfléchies que le souverain a pris pareille détermination. A notre humble avis, il faut y voir à la fois de la raison, du sentiment et peut-être, aussi... un défaut d'information et une certaine confusion. Autrement on ne pourrait expliquer le *non* de la majorité rejetante, laquelle selon le *Journal de Genève*, qui a mené campagne contre, « ne nourrit, certes, aucun sentiment hostile au personnel fédéral, dont elle apprécie le travail, la correction et le dévouement ; elle n'est pas non plus opposée à l'assainissement des caisses d'assurances et ne conteste pas aux fonctionnaires leur droit légitime à une retraite ». Alors quoi ? Temps difficiles, temps troublés qui font naître l'inquiétude, la méfiance, qui incitent facilement à la comparaison des situations individuelles. D'un côté les sacrifices des mobilisés, la dureté et l'incertitude d'existence des ouvriers des champs, d'usines et des petits paysans ; de l'autre, l'assurance du travail permanent et convenablement rétribué des fonctionnaires avec une *gentille* retraite au bout ! Puis, la perspective pour la Confédération d'assurer le service d'une annuité supplémentaire de 10 millions au moment où la mobilisation nous coûte quotidiennement 5 millions, a fait reculer un certain nombre d'électeurs. Enfin, symptôme remarquable, l'assainissement de la caisse des pensions du personnel fédéral n'était rien d'autre que l'institution fortifiée et perfectionnée de l'assurance-vieillesse et invalidité que la loi Schulthess proposait pour tous et qui fut repoussée. Faut-il en inférer que le peuple suisse n'en veut à aucun prix ?

Mais — et c'est par quoi nous terminerons notre commentaire — la manière dont la récente campagne a été conduite a certainement influé sur le résultat négatif enregistré le 3 décembre. Il n'est pas à notre connaissance qu'à propos d'une votation fédérale ou autre, les adversaires d'un projet de loi demeurent dans l'anonymat ou à l'état de fantômes. Un seul adversaire connu : le mur d'argent derrière lequel les dits adversaires se sont abrités, ce qui leur a permis de recouvrir les murs des bâtiments de nos plus petits villages d'affiches bassement démagogiques et offensantes pour le personnel fédéral, lesquelles ont fait forte impression ; de remplir les boîtes aux lettres et la 4e page des journaux de littérature électorale et d'annonces payantes.

Par ailleurs, ces adversaires ont fait largement usage du slogan du « milliard » et d'autres qui frappent l'imagination mais qui presque toujours dénaturent le fond des problèmes. Ce sont justement ces moyens et cette méthode de propagande qui ne sont pas de chez nous et qui l'ont en partie emporté dimanche...

C. C.

Secours aux sinistrés de Saxé

Le nombre des victimes de la catastrophe de Saxé, tant de Fully que de l'Entremont, dépasse de beaucoup la centaine. Songeons à leur détresse, songeons surtout à ceux qui n'ont plus de foyer. Le rude hiver vient encore assombrir l'existence de ces pauvres familles. Contribuons à soulager leur misère en leur apportant notre obole. Nous publions ci-après la suite de la liste des généreux donateurs que nous remercions sincèrement :

Don de 150 fr. : Deslarzes-Pasche, nég., Le Châble.

Dons de 100 fr. : Paul Schneebeli, Lausanne, R. de Pury, Neuchâtel, Agence agricole S. A. Fully, Union locale du personnel fédéral, Sion, de Lavallaz et Cie S. A. Monthey, Abbaye de St-Maurice, Caisse d'épargne du Valais, caisse de Fully.

74 fr. : personnel des Coop. de consommation (quête à l'assemblée de Sion).

50 fr. : Armand Dupasquier, Neuchâtel, E. Coquoz, avocat à Martigny, anonyme d'Ardon, M. A. Krahenbuhr, Vevey, Union des travailleuses, Sion, Mme A. Chatelanat, Veytaux-Chillon.

43 fr. : Louis Jordan, curé à Porsel (Fribourg).

30 fr. : C. Bovier, Sion, Pensionnat Ste-Marie, à Martigny.

25 fr. : Mlles M.C. et H. Evard, St-Sulpice, Dr M. Muret, Lausanne, famille Gaspoz, sculpteur, Sion.

20 fr. : Paul de Torrenté, Sion, J. Bertrand, St-Maurice, Mme Jos. Mutti, Sion, Jules Rielle, mar., Sion, Bonvin, curé à Monthey ; Jn Broccard, Ardon, Carron Héribert, Fully, Oeuvre St-Augustin, St-Mce, H. Pabst, Sion, Mlle Alice Dondainaz, Charrat, M. Onésime Crettex, Champex.

15 fr. : Dr Frochaux, Sierre.

12 fr. 75 : Sté des sages-femmes du Bas-Valais.

10 fr. : M. Bonnard Pierre, Moyoux, Annivier, Mme Jul. Gallet, Bex, Mme Jos. de Lavallaz, Sion, Mlle Bourquin, Ollon, Mme L. Chabloz, Lausanne, A. Dubois, Neuchâtel, Ed. Matthey, Neuchâtel, Un Valaisan de Lausanne, Elève du culte de Jeunesse, Lausanne, Ls Perraudin, avt à Sierre, A. Pitteloud, inst. à Vex, Rde Sœur sup. Ext. Ste-Jeanne Antide, Martigny, anonyme Martigny-Bourg, Christin Pierre Sierre, Un ami du Valais, Lausanne, Henri Revaz, vét., Lausanne, Maj. Nicole, E-M. 1er C. A.

5 fr. : Rdes Sœurs Ecoles enfantines, Sion, Mad. Chappuis, Neuchâtel, Clovis Savioz, Noès, Rd Abbé H. Rey, aumônier, Sierre, Louis Imohf, avocat, Sion, M. Delaloye, retraité CFF à Sion, Famille Siméon Fornage, Monthey, M. Malbois Joseph, from., Fully.

3 fr. : un ouvrier d'usine, Sierre, M. Pittet, douanier, Bouveret, Mlles Emma, Marie L. Vonlanten, Boudry, A. Cornut, Lausanne, Jeanne Folly, Fribourg

2 fr. : H. Moreillon, pasteur à Lausanne, Jean Tschopp, repr. à Sierre, Mme Salamin, Noès, M. A. Rossa, Chambésy, Paul Darbellay, Genève, Mad. Maria Gay-Grosier, Bex, Mad. Bonna Jeanne, sage-femme, St-Gingolph, M. E. Grand, Lausanne.

Nous informons le généreux public que nous bénéficions de la franchise de port pour la correspondance, les envois d'argent, les colis jusqu'à 20 kg., par poste et chemin de fer. Nous remercions les directions respectives pour cette bienveillante gratuité.

Pour faciliter notre tâche, versez vos dons en espèces à notre compte de chèques postaux No II c. 1779. sinistrés de Saxé-Fully. *Comité de secours.*

En passant...

L'indignation du monde

Par un paradoxe aussi monstrueux que plaisant, les Soviets ne sont pas en guerre.

C'est, du moins, M. Molotov qui le prétend.

Au moment où la Pologne agonisait sous l'agression du dictateur allemand, la Russie infligea le coup de grâce à ce malheureux pays.

Moscou affirma qu'il n'agissait ainsi que pour protéger les populations qu'il brimait.

Au fond, à coups de poignard dans le dos, il ranimait les blessés et il ressuscitait les morts.

Aujourd'hui, c'est avec la Finlande que la Russie n'est pas en lutte.

Elle a commencé par remettre au pas les petits Etats baltes, en leur laissant le choix entre une abdication sans grandeur ou un écrasement certain.

Immédiatement, ils se sont jetés dans les bras des Soviets pour ne pas se trouver sous leurs pieds.

Dès lors, la Russie espérait bien qu'après avoir isolé la Finlande, elle l'a réduirait également à merci.

Ce fut un mauvais calcul.

Ce peuple était prêt à négocier, à condition que sa dignité n'eût pas à souffrir de compromissions scandaleuses.

Il tenait à sa liberté.

Les pourparlers qui s'annonçaient de plus en plus orageux furent rompus.

La Russie attaqua la Finlande.

Nous avons dit que cet acte aussi brutal qu'odieux pouvait s'assimiler à un assassinat, et c'est parfaitement exact.

L'indignation qu'il a soulevé dans le monde a galvanisé jusqu'aux Etats neutres.

Il n'est pas jusqu'au président du Conseil des Etats qui ne protesta chez nous contre un fait que réprouve hautement la conscience humaine.

M. Lœpfe, en effet, a déclaré publiquement ceci :

« Nous autres Suisses, nous sommes émus par le sort de la Finlande qui livre seule un combat sanglant pour son existence. Une vague d'indignation a soulevé le monde en présence de ce nouvel anneau dans la chaîne des violences qui menacent des petits peuples. »

Si M. Lœpfe était journaliste il pourrait redouter les sévérités de la commission presse et radio.

On ne peut, toutefois, que le féliciter d'avoir traduit noblement le dégoût que la Suisse entière éprouve à l'égard des Soviets.

Ce dégoût, il se manifeste avec la même intensité, dans tous les pays civilisés :

En France, en Angleterre, en Amérique et même en Italie où les étudiants appuyés par la population manifestent.

Que va devenir l'axe Rome-Berlin ?

Devant l'envahissement du communisme et sa pénétration, l'Italie à son tour s'agite.

L'Allemagne en liant complètement son sort à celui de Moscou parviendra-t-elle à garder l'amitié de Mussolini qui lui fut si profitable ou devra-t-elle y renoncer ?

Elle joue actuellement une partie extrêmement dangereuse.

La Russie n'est pas pour elle une alliée sûre et les perpétuels reniements de Staline et de sa bande sont bien propres à l'inquiéter.

L'ennemi de hier dont elle a fait son complice essayera peut-être un jour de l'abattre.

L'Italie, en attendant, ne peut envisager de gaîté de cœur l'installation de Moscou dans les Balkans, car son intérêt s'y oppose.

La situation devient critique :

Il apparaît évident que si l'Allemagne continue à se rapprocher de Staline, elle s'éloignera de Mussolini...

Elle est en train, tout doucement, de s'emmurer.

L'ambassadeur du Reich à Rome, le baron von Mackensen, vient de partir pour Berlin où il doit avoir une conférence avec M. von Ribbentrop, le ministre allemand des affaires étrangères.

Il est à présumer que les deux hommes agiteront toutes ces questions dans le temps même où le Grand Conseil fasciste examinera les derniers événements.

L'axe apparaît déjà moins solide...

Qui sait si la Finlande en se sacrifiant ne finira point par sauver l'Europe et par se sauver elle-même avec elle ?

A. M.

Aux Chambres fédérales

Lundi dernier, les Chambres fédérales se sont réunies et ont nommé les nouveaux présidents et vice-présidents des deux Chambres.

Le président du Conseil national est M. Staehli de Berne, né en 1889 ; originaire de la campagne, diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale, il professa pendant un certain temps à l'Ecole d'agriculture de Schwand près Munsingen. Pendant la dernière guerre, il travailla au Dépt fédéral de l'économie publique. Lors de la création du parti des paysans, artisans et bourgeois, il fut appelé aux fonctions de secrétaire du parti cantonal bernois. Il fut élu au Conseil national en 1919 et fait partie depuis 1931 du gouvernement bernois.

Le vice-président du Conseil national, M. Nietlispach, président du parti catholique-conservateur suisse, pratique le barreau à Wohlen (Argovie) depuis 1915. Il a présidé le Grand Conseil de son canton, et il appartient au Conseil national depuis 1922.

C'est M. Zust, de Lucerne, qui est le nouveau président du Conseil des Etats. Il est né à Sursee, fut de longues années greffier du tribunal cantonal, puis juge cantonal de 1912 à 1920, date à laquelle il fut appelé au Conseil d'Etat de son canton. En 1929, il se retira de son poste. M. Zust fait partie du Conseil des Etats depuis dix ans.

Le vice-président est M. Albert Malche, né à Genève en 1876. Il fit ses études de lettres à Genève, qu'il poursuivit en Allemagne, à Florence et à Paris. Avant d'être nommé à la Faculté des lettres de l'Université de Genève, en 1912, M. Malche a été secrétaire au Dépt de l'instruction publique, puis directeur de l'enseignement primaire. De 1927 à 1930, il fit partie du gouvernement genevois. M. Malche fait partie du Conseil des Etats depuis 1931. Esprit ouvert et affable, M. Malche est l'une des personnalités les plus sympathiques de notre Chambre haute.

Les étrangers et la taxe spéciale

Le Conseil fédéral a répondu comme suit à la petite question que lui avait posée le conseiller national Keller, radical d'Argovie :

Question : Le Conseil fédéral est-il prêt à user de ses pouvoirs extraordinaires pour imposer une taxe spéciale tout au moins aux étrangers qui ne sont pas tenus, dans leur pays, ni au service militaire, ni à une prestation compensatoire ? Cette taxe, qui répondrait à peu près à notre taxe d'exemption du service militaire, devrait réparer partiellement l'injustice provenant de ce que les étrangers ne font pas de service militaire chez nous ni ne paient de taxe d'exemption, mais peuvent vaquer librement à leurs affaires ?

Réponse : En vertu des traités d'établissement et de commerce en vigueur, la grande majorité des étrangers domiciliés en Suisse (le 96 %) ne peuvent, sous réserve de la réciprocité, être soumis à des impôts spéciaux, en particulier à aucune taxe d'exemption du service militaire. Le Conseil fédéral estime, de ce fait, qu'il n'est pas indiqué de prendre des mesures de la nature indiquée dans la question. Des Etats dont l'attitude nous intéresse particulièrement pourraient précisément prendre prétexte d'une proposition suisse de suppression des dispositions relatives à la taxe militaire et aux contributions spéciales à payer par les étrangers pour demander une revision totale des traités dont il s'agit. Mais les circonstances actuelles se prêtent aussi mal que possible à une revision. Cependant, les autorités fédérales se tiennent au courant du traitement appliqué à l'étranger aux Suisses en ce qui concerne le service militaire et des compensations imposées pour non-accomplissement de ce service. Si des Suisses à l'étranger étaient traités moins favorablement que les ressortissants des Etats entrant en question, le sont en Suisse, le Conseil fédéral ne tarderait pas à prendre les mesures indiquées.

Les accidents de la route

L'Annuaire statistique de la Suisse vient de paraître pour 1938. Il donne d'intéressants renseignements sur les accidents de la route, ensuite de l'intensification de la circulation automobile.

C'est ainsi que, durant l'année 1938, on enregistra un total de 24.993 accidents ayant provoqué la mort de 634 personnes. Les véhicules responsables se répartissent comme suit : 11.077 voitures automobiles, 3069 camions, 2016 motocyclettes, 8040 bicyclettes et 791 autres véhicules.

Les causes de ces 24.993 accidents sont très diverses : 4890 sont dus à des excès de vitesse, 4019 à des dépassements imprudents, 3996 à des négligences de priorité, 3747 à la circulation sur un mauvais côté, 2400 à un débouchement imprudent, 1090 à des rencontres de véhicules, 843 à des signaux insuffisants, 622 à un manque d'expérience du conducteur, 578 à une marche-arrière imprudente, 599 à l'ivresse du conducteur, 341 à une défectuosité des freins, 298 à un défaut d'éclairage, 192 à un chargement antiréglementaire, 124 à la circulation dans une direction interdite, 111 dus à du surmenage, 75 à des pneus trop usés, etc. Les piétons sont également la cause de nombreux accidents dus à leur inattention (792), à leur façon imprudente de traverser la voie publique (399), à leurs infirmités (52), à l'ivresse (90), à leur descente d'un tram en marche (47).

Les mois pendant lesquels les accidents de la route sont les plus nombreux sont juin, juillet, août, septembre et octobre, le sommet étant atteint par le mois d'août. Les mois de janvier et février comptent le moins d'accidents.

En regard de ces accidents de la circulation routière, totalisés pour l'année 1938 seulement, mentionnons que les chemins de fer et tramways n'ont enregistré, en Suisse, durant l'année 1937, date de la dernière statistique les concernant, que 572 accidents ayant fait 443 victimes dont 62 décès. L'aviation, de son côté, a enregistré, en 1938, 4 accidents avec 6 personnes tuées.

Nouvelles du Valais

Communiqué. — En raison de la fête de l'Immaculée Conception, les bureaux de l'Etat seront fermés *samedi 9 crt*, qui tombe entre deux jours fériés. *Chancellerie d'Etat.*

Club alpin suisse. — L'assemblée générale d'automne de la section Monte-Rosa aura lieu le dimanche 10 décembre au Collège de la ville à Martigny.

Programme : 9 h. 29 et 9 h. 38 : arrivées des trains du Bas et du Haut-Valais ; 9 h. 45 : assemblée générale à la grande salle du Collège communal.

Tractanda : 1. lecture du procès-verbal de la dernière assemblée au Simplon ; 2. nomination des scrutateurs ; 3. nomination d'un vérificateur des comptes ; 4. admissions et démissions ; 5. remise d'insignes de vétérans ; 6. nomination d'un membre d'honneur ; 7. rapport du comité et des commissions ; 8. comptes 1939 et budget 1940 ; 9. cabane Mont-Rose (Bétemps) ; 10. divers.

12 h., apéritif à l'Hôtel Kluser ; 12 h. 30, banquet à l'Hôtel Kluser ; 14 h. 30, départ pour Salvan (collation offerte par le groupe de Martigny).

La visite sanitaire obligatoire

Tous les hommes non militaires des classes de 1899 à 1919, y compris ceux qui sont attribués à un service complémentaire quelconque ou à la D. A. P., reçoivent l'ordre de se présenter devant une commission de visite sanitaire, avec leur livret de service. Les hommes de 20 à 32 ans qui ont déjà passé récemment une visite devront se présenter à nouveau. Ne sont pas astreints les dispensés du service d'après les art. 13 à 19, O. M.

Visites prévues jusqu'au 15 décembre 1939 :

A MARTIGNY-VILLE. Cour Ecole primaire :

11 déc. à 8 h., *Bagnes*, classes 1899 à 1909.
12 déc. à 8 h., *Bagnes*, classes 1908 à 1916.
13 déc. à 8 h., *Bagnes*, classes 1917 à 1919.
13 déc. à 8 h., *Orsières*, classes 1899 à 1906.
14 déc. à 8 h., *Orsières*, classes 1907 à 1919.
15 déc. à 8 h., *Liddes et Bourg St-Pierre.*

La gymnastique artistique

Dimanche 3 déc. les gymnastes artistiques valaisans étaient réunis à Sion pour un cours cantonal de gymnastique aux engins. Ce cours dirigé par M. Louis Borella, chef technique de l'Ass. artistique val., par M. Arthur Gander, maître de gymnastique à Chiasso, et par M. Jules Landry de Chippis, eut un plein succès puisque plus de 25 moniteurs à l'artistique avaient répondu à l'appel de leur association.

Depuis bonne heure le matin et jusqu'à 13 h., chacun put se perfectionner dans la pratique de l'enseignement de la gymnastique aux engins. Une fois de plus nous avons pu remarquer qu'après la leçon de culture physique, l'heure de la gymnastique aux appareils est tout à fait indispensable. Espérons qu'elle sera comprise tant dans les milieux scolaires que dans les milieux de notre armée. Fournir des hommes forts et capables, tel est le but de cette association.

Les moniteurs se réunirent en assemblée des délégué au café du Nord pour leur assemblée annuelle. Après avoir liquidé divers objets à l'ordre du jour, l'on passa à la nomination des membres dirigeants. Comité cantonal : président, Robert Faust de Sierre ; secrétaire, Charly Mengis de Sierre ; caissier, Traugott Gyr.in de Chippis ; comité technique : président, Louis Borella de Sion ; secrétaire Charly Veuthey de Saxon ; chefs de cercle pour le Haut-Valais, Robert Berger, Viège ; pour le centre Jules Landry, et pour le Bas-Valais, Charly Veuthey de Saxon. On entendit encore M. Joseph Gattlen d'Uvrier, caissier cantonal de l'Ass. val. de gymnastique et président d'organisation de la fête artistique qui devait avoir lieu le 3 sept. dernier, nous faire un rapport sur les préparatifs qu'avait occasionnés cette fête. Il espère que la neige nous apportera des jours meilleurs et qu'au printemps prochain Uvrier aura l'honneur de recevoir tous les gymnastes artistiques valaisans. Pour terminer l'on entendit une élogieuse causerie de M. Arthur Gander, sur les devoirs des gymnastes à l'artistique, pendant la mobilisation. Félicitons le collègue Gander pour tout les services qu'il a rendus à la gymnastique, aux engins surtout ; c'est pour cela que les délégués artistiques valaisans lui ont octroyé le titre de membre d'honneur de l'Ass. val. des gymnastes à l'artistique. Puis l'assemblée fut levée et tous les gymnastes se quittèrent en se donnant une bonne poignée de mains et en se disant au revoir. Les uns ont rejoint leurs familles, en aportant chez leurs élèves de précieux renseignements, tandis que les autres ont rejoint la troupe avec la ferme volonté d'enseigner la pratique des exercices aux engins à leurs frères d'armes. *C. U.*

Passage en landwehr et landsturm

Passent dans la *landwehr* au 31 décembre 1939 (pour l'infanterie avec incorporation dans la couverture frontière ou la landwehr de Ier ban) :

a) les capitaines nés en 1901 ; b) les Ier-lt. et lieut. nés en 1907 ; c) les sous-officiers de tous grades, les appointés et soldats de la classe 1907. En outre, les dragons (sous-off., apts et sdts) des classes de 1908, 1909 et 1910 qui ont été instruits comme recrues avant le 1er janvier 1931.

Dans l'*infanterie*, passent en landwehr de IIe ban au 31 déc. 1939, avec incorporation dans l'infanterie territoriale, à l'exception des militaires des troupes de couverture, qui conservent leur incorporation : a) les Ier-lt. et lieut. nés en 1903 ; b) les sous-off, appts et sdts de la classe 1903.

Passent dans le *landsturm* au 31 déc. 1939 (pr l'infanterie, avec maintien dans la couverture fr. ou l'infanterie territoriale) : a) les capitaines nés en 1895 ; b) les Ier-lt. et lieut. nés en 1899 ; c) les sous-off., apptés et sdts de la classe 1899.

Passent au 31 décm. 1939 dans une catégorie des *services complémentaires :* a) les capitaines et officiers subalternes nés en 1887 ; b) les sous-off., apptés et sdts de la classe 1891.

Sont *libérés des obligations militaires* au 31 déc. 1939 : a) les officiers de tous grades de la classe 1879. De leur consentement, ils peuvent être maintenus au service au delà de cette limite d'âge ; b) les sous-off., apptés et soldats de toutes les armes de la classe 1879.

Les officiers, sous-officiers et soldats qui, en exécution de la présente décision doivent être transférés dans une autre classe de l'armée sont invités à remettre ou à envoyer leur livret de service au chef de section de leur domicile jusqu'au *12 décembre 1939 au plus tard*, à l'exception des hommes qui sont en service actuellement ou qui doivent y entrer avant cette date.

Les commandants des troupes en service adresseront les livrets, avec une liste, des hommes touchés par cette décision, directement au Dépt militaire à Sion, le 15 décembre au plus tard.

Le renvoi d'un grand procès. — (Inf. part.) On devait plaider, mercredi matin, le procès Genoud-Zwissig au Tribunal de Sierre.

Tout était prêt quand, au dernier moment, on apprit que les débats étaient renvoyés.

M. Alexandre Zufferey, le représentant du ministère public, dont la santé laissait à désirer depuis l'été dernier, venait de se trouver mal à l'heure où il devait présenter un rapport au Tribunal. Il fallut mander une automobile et le reconduire à son domicile.

Nous formons des vœux pour le rétablissement du malade.

Le procès Genoud-Zwissig aura probablement lieu dans le courant du mois de janvier.

Me Marcel Gard, substitut, assumera vraisemblablement les fonctions du ministère public.

Des skis pour nos soldats. — *On nous prie d'insérer :* Les circonstances actuelles obligent nos soldats des troupes de montagne à faire du service à l'altitude. Pour que ce service soit vraiment efficace, tous les hommes doivent être spécialement équipés. Or, plusieurs soldats se trouvent dans des conditions financières qui ne leur permettent pas de faire les frais de l'achat de skis et bâtons. C'est pourquoi nous venons faire appel à ceux, qui, soucieux de contribuer à la défense nationale et en même temps de faciliter la tâche pénible de nos soldats mobilisés, pourraient mettre à la disposition de la troupe skis, bâtons et accessoires de ski.

Plusieurs personnes ont certainement dans leur galetas des skis usagés qui ne seront pas utilisés cet hiver. Nous faisons appel à la générosité de tous les Suisses qui s'intéressent au sort des soldats en montagne. Ils seront assurés de notre reconnaissance. Les envois sont à adresser directement à la Cp. fus. mont. II-12, en campagne.

Le Cdt. de la Cp. fus. mont. II-12.

Union valaisanne du tourisme. — L'assemblée générale de l'U. V. T. est convoquée le *samedi 16 décembre 1939*, à 14 h. 30, à l'Hôtel de la Paix, à Sion, avec l'ordre du jour suivant : 1. procès-verbal de l'assemblée générale du 10 déc. 1938 à Sierre ; 2. adhésions ; 3. rapport de gestion ; 4. comptes 1938-39 ; 5. taux de la taxe de séjour (art. 34 du R. E.) ; 6. exposé sur la situation et le programme d'activité pour la saison d'hiver ; 7. budget 1939-40 ; 8. divers.

Loterie romande et les sinistrés de Saxé — Sur la proposition de la commission valaisanne de la Loterie romande, le Conseil d'Etat a décidé de prélever une somme de 1000 fr. sur la part des bénéfices de la dernière tranche revenant au canton. Ce montant sera versé au comité de secours des sinistrés de Saxé et Fully.

Incendie et inondation. — (Corr. part.) L'incendie et l'inondation, voilà deux fléaux encore trop fréquents en Valais. L'un cependant, l'incendie, pourrait causer beaucoup moins de pertes à ses victimes si celles-ci étaient plus prévoyantes. En effet, alors que les risques d'inondation ne sont pas assurables, chacun peut s'assurer, sans beaucoup de frais, contre l'incendie. Le propriétaire d'un bâtiment qui brûle, s'il n'est pas assuré, subit tout simplement les effets de son imprévoyance ou de sa négligence. Très rarement, il pourra être invoqué le manque de moyen financier, car qui dit « bâtiment non assuré » dit « bâtiment franc de charges hypothécaires », les banques exigeant toujours que l'immeuble soit assuré pour consentir un prêt.

Il en est tout autrement pour les inondations. Ici, impossible de prendre des mesures d'assurances analogues, et les pouvoirs publics eux-mêmes n'ont guère les moyens techniques à leur portée pour réduire, le moment venu, les dégâts résultant de ce genre de sinistre. Aussi faut-il approuver le Conseil d'Etat d'avoir autorisé une collecte en faveur des sinistrés de Saxé, le dommage qu'ils subissent ayant été imprévisible et surtout, il faut se le rappeler, non-assurable.

Nouveaux avocats. — Après des examens réussis, le Conseil d'Etat vient de délivrer le brevet d'avocat à MM. Max Crittin, de Chamoson, Georges Sauthier, de Martigny, Pierre Putallaz, de Sion. M. Robert Berclaz vient d'obtenir le brevet de notaire.

Avec nos soldats. — (Corr. part.) La Cp. sap. mont. I-1, qui est actuellement cantonnée quelque part en Suisse allemande, a célébré samedi soir 2 décembre, avec grande pompe, le 92e jour de mob. Une joyeuse et fraternelle soirée les a tous réunis et, en clôture, l'assemblée a voté à l'unanimité le message suivant :

« Réunis en soirée joyeuse et solennelle pour fêter l'ouverture du 4e mois de mob., les sapeurs et convoyeurs de la I-1 adressent à tous leurs parents et amis un cordial et patriotique salut. Ils les assurent que malgré la distance qui les sépare de leur belle Romandie, leur cœur est toujours auprès d'eux. » *Ceux de la I-1.*

La vie sédunoise

Il faut qu'il s'en aille !

Dans un article ahurissant, M. Etienne Dallèves, président de la commission de surveillance de l'Orphelinat des garçons, adresse un hommage au directeur de cet établissement qui avait bien besoin d'un avocat pour pour le défendre !

Il va jusqu'à lui demander de retirer sa démission et de rester à son poste.

Ces salamalecs ont suffisamment duré.

Il faut que M. König s'en aille.

On lui rendrait le plus mauvais service en continuant de lui donner une tâche qu'il estime ingrate et pénible et en le retenant dans un pays qu'il aime assez peu pour le quitter avec joie.

Nous n'avons pas du tout l'intention d'exposer dans ce journal nos griefs à l'égard de M. König, mais si vraiment on veut nous y obliger, nous sommes prêt à le faire.

Pour l'instant, nous portons contre lui une accusation précise :

Nous disons qu'il a outrepassé son droit de correction en se livrant à des sévices sur des enfants confiés à a charge et nous prétendons que cela est intolérable.

M. König a maintenant le choix entre deux solutions :

Qu'il nous intente un procès en diffamation ou qu'il parte.

Mais nous ne permettrons pas à la commission de surveillance et à son président d'égarer l'opinion publique. *A. M.*

Concert du quatuor hongrois

Le vendredi soir 8 décembre, à 20 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, ce célèbre ensemble donnera un concert, sous les auspices de la Société des Amis de l'Art. Au programme : Mozart, Beethoven, Mozart.

Déclaration obligatoire de la récolte vinicole

Malgré les publications faites soit par l'Etat, soit par la commune, de nombreux propriétaires possédant des vignes sur Sion ne nous ont pas remis la déclaration de leur récolte vinicole.

Nous les invitons à nous adresser leur consigne pour le *11 courant* au plus tard. Ceux qui omettraient de le faire s'exposeraient à être exclus des subventions allouées en faveur du vignoble. Nous rappelons que les formulaires servant à établir la déclaration sont à la disposition des intéressés *au poste de police.*

L'Administration.

Loto de l'Harmonie

Bien que privée d'un bon nombre de musiciens notre Harmonie a repris, depuis un certain temps, son activité. Mais cette activité ne va pas sans frais. C'est pourquoi, afin de pouvoir joindre les bouts, surtout en ces temps difficiles, nous nous voyons dans l'obligation d'organiser un loto. Celui-ci aura lieu *vendredi 8 crt dès 16 h.* à l'Hôtel du Cerf. En maintes circonstances, nous avons pu apprécier tout l'intérêt que la population entière porte à notre société. Aussi nous sommes persuadés que, cette fois encore, elle ne manquera pas de nous apporter son précieux appui. D'avance nous la remercions sincèrement. *Le Comité.*

N. B. — Les membres de l'Harmonie sont priés de se trouver vendredi à 15 h. 45 au sommet du Grand-Pont, avec les instruments et le cahier de marches.

CORSO Du mercredi 6 au dimanche 10 déc. 2 matinées : Vendredi (fête) et dimanche. Les enfants sont admis aux 2 matinées (vend. et dim.) (0.60). Par contre, ils ne seront pas admis pour la 2me partie qui débutera le 13 XII.

Le MASQUE NOIR
et "SILVER" son incomparable cheval blanc

"on reste à la fois cloué à son fauteuil, le souffle coupé, et lancé dans la plus folle des galopades..."

Ce film, tourné en 15 épisodes, sera présenté en 2 semaines, soit 1re semaine dès le 6 déc.

L'usurpateur - La terre gronde - La trappe secrète - La trahison - Le cratère fumant Le courage du Peau-Rouge.

Dès mercredi 13 déc., suite et fin : *Les Justiciers du Far-West*

ETOILE Du vendredi 8 au lundi 11
2 matinées : vendredi (fête) et dimanche 14 h. 1/2.

Enfants admis aux 2 matinées
(vendredi et dimanche à 14 h. 1/2) (0.60)

Le film le plus magnifique que vous puissiez imaginer

Robin des Bois

Entièrement exécuté en couleurs naturelles

Une distribution éti celante - Des extérieurs splendides - Une histoire qui vous émerveillera

2 trains de nuit Vendredi 8 (fête) et Dimanche départ 23 h. 20.

La vie à Martigny

Loto de l'Octoduria

Tous en reviennent chargés du loto de la Gym. Fromage sous les bras, poulardes dans chaque main, boîtes, bouteilles, saucisses dans toutes les poches. C'est ainsi que l'on sort de chez tante Cérile, aux Messageries, pendant le loto de l'Octoduria.

Par ces temps de rationnement, venez faire vos provisions samedi et dimanche 9 et 10 décembre.

« Robin des bois » à l'ETOILE

Chacun voudra voir le magnifique film en couleurs naturelles : *Les aventures de Robin des bois.* Il passera à l'Etoile à partir de vendredi 8 (fête) et jusqu'à lundi 11 crt. Vendredi et dimanche à 14 h. 30, matinées avec autorisation pour les enfants au prix de 0 fr. 60 ; 2 trains sont également prévus : vendredi soir et dimanche soir.

Les CFF et les cinémas de Martigny on conclu un nouvel arrangement : le public de la campagne bénéficiera dorénavant du prix du billet collectif, même s'il n'y a qu'un voyageur au guichet. Les prix seront les suivants : Charrat 0,50 au lieu de 0,60 ; Saxon 0,85 au lieu de 1.10 ; Riddes 1.30 au lieu de 1.70.

Ski-club

Une trentaine de clubistes des deux sexes étaient présents le 6 au soir, au Café de la Place à Martigny-Ville, pour l'assemblée générale d'automne.

Le procès-verbal de l'assemblée de juillet est lu par son auteur Georges Tissières, secrétaire, et approuvé. Dans son rapport, le président Henri Charles mentionne la parfaite réussite du cours donné aux Rois à la Forclaz sous la direction du président de la Commission sportive, Oscar Darbellay ; le chalet de la Forclaz a été utilisé par la troupe dès le début de la mobilisation ; malheurusement les militaires l'ont laissé dans un tel état de malpropreté qu'un nettoyage sérieux a été nécessaire.

Après le rapport sportif d'Oscar Darbellay, on adopte le programme suivant pour les cours et concours : 5-6-7 janvier : cours à la Forclaz ; 14 ou 21 janvier : Challenge du Sport'Hôtel à Verbier ; 11 février : Challenge Couchepin à la Forclaz.

Adrien Métral, chef-cabaniste, renseigne sur la fréquentation des deux chalets du club durant la dernière saison hivernale. Du 7 déc. au 12 avril, la Forclaz a reçu la visite de 365 personnes ; recette globale : 244 fr: Quant à celui de Bovinette, il a eu 130 visiteurs du 26 oct. au 10 mai ; la recette a été de 168 fr. Une gratification spéciale sera allouée aux braves gardiens, Girard Gustave et Cretton Etienne à la Forclaz et Arlettaz Léonce à Bovinette. La taxe pour les non-membres, à la Forclaz, est élevée de 50 centimes à 1 franc.

Le budget pour 1940 présenté par le caissier Paul Emonet est adopté avec 900 fr. aux recettes et 800 fr. aux dépenses.

Le programme des courses est établi comme suit :

Janvier : Planachaux sur Champéry : chef : Philibert Pillet.

Février : Col des Vaux (Jules Pillet).

Mars : Scex Blanc (Henri Charles).

Avril : Croix de Tsousse (Adrien Métral).

Mai : Aiguille du Tour (en commun avec le C. A. S.) ; Fernand Gay-Crosier.

10 juin : région du Mont-Rose (inauguration officielle cabane) ; Albano Simonetta et Jos. Berclaz.

Une soirée de projections suivie d'une sauterie aura lieu à Martigny le 30 décembre.

La foire du lard

La foire du lard de Martigny-Bourg, qui jouit maintenant d'une renommée bien établie, s'est déroulée au milieu d'un nombreux public et fut joyeusement animée. Les prix accusent une hausse assez sensible sur ceux de l'année dernière.

C'est ainsi que les moitiés de porcs se sont vendues de 2 fr. 50 à 2 fr. 80 le kilo.

Classe 1889

Assemblée à l'Hôtel des Trois Couronnes, à Martigny-Bourg, le samedi 9 crt à 20 h. 30.

« Le masque noir » au CORSO

Le formidable film d'aventures, tourné en 15 épisodes, *Le masque noir* et *Silver* son incomparable cheval blanc, sera présenté en 2 semaines au Corso. Dès hier au soir à dimanche 10 crt, 1ère partie : *L'usurpateur - La terre gronde - La trappe secrète - La trahison - Le cratère fumant - Le courage du Peau-Rouge.* 2 matinées : vendredi 8 (fête) et dimanche à 14 h. 30, enfants admis aux matinées (0 fr. 60). Par contre, par ordre de police, ils ne pourront pas être admis la semaine prochaine pour la suite et fin *Les justiciers du Far-West.* Qu'ils en prennent note !

Pharmacies de service

Du 7 au 9 décembre : Pharmacie Closuit.
Du 9 au 16 décembre : Pharmacie Morand.

A Montreux

PASSEZ VOTRE DIMANCHE APRÈS-MIDI au

Perroquet

THÉ-DANSANT .... VARIÉTÉS

Ambiance incomparable

Thé, café, porto, etc., Fr. 1.-. Entrée libre

Un litre de vin fortifiant pour 1 fr. 95

En versant dans un litre de vin le contenu d'un flacon de Quintonine (vendu seulement fr. 1.95 dans toutes les pharmacies), vous obtenez instantanément un litre entier de vin fortifiant, actif et de goût agréable. Dose à prendre : un verre à madère avant chaque repas. Essayez la Quintonine. Toutes pharmacies.

Nouvelles de l'étranger

Deux stratégies différentes

Les Soviets ont concentré 500.000 hommes contre la Finlande avec un millier de tanks et 500 avions, suivant les informations d'Helsinki à l'*Aftonbladet* de Stockholm. Le commandement soviétique est décidé à tout prix à profiter du bref répit que lui laisse l'approche des grands froids. Aussi les attaques de ses troupes sont-elles conduites sans souci des vies humaines ou des pertes de matériel. Les Russes auraient perdu 20.000 tués ou blessés et prisonniers.

La stratégie finlandaise est toute différente puisqu'elle comporte la recherche d'un maximum de résistance et d'un minimum de sacrifice. Telle est la raison pour laquelle les Finlandais ont abandonné quelques petites positions de première ligne dans la défense de l'isthme de Carélie. Des forces très faibles furent opposées aux premiers assauts des troupes soviétiques, mais aucun point ne présentant une réelle importance ne fut cédé. Le correspondant spécial de ce journal certifie que les médecins ont constaté l'emploi par les troupes soviétiques de balles dum-dum.

Trois bombardiers italiens s'abattent

Un grave accident d'aviation, qui a fait quatorze morts, s'est produit près de Lucques. Trois avions de bombardement, qui se rendaient de Milan à Rome, se sont écrasés sur le sol, aux environs de Rome. Des dix-huit personnes composant les équipages des appareils, cinq purent atterrir saines et sauves en parachutes. Les treize autres furent tuées. On ignore les causes de l'accident. Dans sa chute, l'un des avions a tué un paysan.

Des armes pour la Finlande

On annonce que 50 avions italiens sont arrivés hier en Finlande. 50 autres suivront.

Des firmes anglaises ont livré des munitions à la Finlande. La Hongrie et la Yougoslavie ont également livré jusqu'il y a peu de temps du matériel de guerre à ce pays. On annonce même, sous toutes réserves, que de nombreux fusils ont été envoyés par l'Allemagne en Finlande. Il s'agit surtout de fusils provenant des fabriques tchèques ; l'Allemagne aurait offert à la Finlande des fusils à prix réduits.

Serait-ce bientôt le tour de la Roumanie ?

La Roumanie devrait conclure un pacte de non-agression avec l'URSS, semblable à ceux qui furent conclus entre ce pays et les pays baltes, déclare la revue *Internationale communiste* de Moscou. La revue ajoute que la Roumanie devrait renoncer à la formation d'un bloc balkanique des neutres.

Les prix littéraires

Le Prix Femina a été décerné mardi à Paris à Paul Vialar, pour son roman *La Rose de la Mer.*

Le Prix Interallié a été attribué à Roger de Lafforest, pour son roman *Les figurants de la mort.*

Le prix Goncourt a été attribué mercredi à M. Philippe Heriat, pour son roman *Les enfants gâtés.* Le lauréat est bien connu dans les milieux cinématographiques. Il a fait un long séjour à Hollywood.

Le prix Jean-Moréas a été décerné à M. André Blanchard, lieutenant aux armées, pour son livre *Entre jour et nuit.*

Enfin le prix Théophraste-Renaudot a été attribué à M. Jean Malaquais, pour son livre *Les Javanais.*

Le roi d'Angleterre en France

Accompagné de son frère, le duc de Gloucester, le roi George VI a visité en détail les lignes, cantonnements et unités du corps expéditionnaire britannique au cours de la journée de mardi. Le souverain était accompagné du général Gort et de trois généraux français. Plusieurs régiments ont défilé dans l'après-midi devant le roi qui a regagné le soir le château où il réside.

Les mines magnétiques vaincues

On déclare dans les milieux touchant de près l'Amirauté que la mesure prise par la marine britannique contre les mines magnétiques se révèle comme un succès considérable. Les bateaux de toutes les nations qui sont arrivés la semaine dernière dans les ports anglais ont pu décharger 99,9 % de leurs cargaisons en Angleterre.

— On mande de New-York que l'ingénieur suédois Henry Hallberg, établi là-bas, a découvert un appareil qui résoudrait radicalement le problème des mines sous-marines. Cet appareil serait simple et bon marché et pourrait être utilisé par tous les navires. Les plans de cet appareil auraient été mis à la disposition de l'ambassade de Grande-Bretagne la semaine dernière. A l'aide de cet appareil, toutes les mines pourraient être rendues inoffensives à une certaine distance autour d'un bateau.

Les tanks russes sautent en série

La neige, qui avait cessé, recommence de tomber depuis mardi, ce qui paralyse presque entièrement les attaques soviétiques en Finlande. Les Russes ne cessent de recevoir des renforts par chemin de fer et bateau, mais ils ne paraissent pas être encore assez forts pour attaquer de front les positions fortifiées finlandaises. Les fantassins finnois, munis de skis relativement légers, sont capables de tirer en se déplançant. Les civils continuent leur exode vers la Suède et la Norvège.

Quelques précisions ont été données de source officielle finlandaise sur les opérations militaires. Dans l'isthme de Carélie, principale voie d'accès de l'URSS vers la Finlande, les Finlandais ont détruit 64 tanks soviétiques, principalement à l'aide de mines. Le terrain sur lequel les troupes soviétiques s'avancèrent est en effet rempli de pièges et de mines destinés à causer le plus grand dommage possible à une armée motorisée. Au nord du lac Lagoda, huit tanks soviétiques sur dix employés dans l'attaque de dimanche furent détruits. Un grand nombre de prisonniers russes sont tombés aux mains des Finlandais. Mardi, six tanks soviétiques ont sauté sur des mines et un avion de reconnaisance russe a été abattu.

A la Société des nations

Après consultation du président de l'Assemblée de la S. d. N., M. Avenol a fixé définitivement l'ouverture de l'assemblée qui doit s'occuper du conflit entre la Finlande et l'URSS à lundi prochain à Genève.

— L'Argentine vient d'envoyer une note demandant l'expulsion de la S. d. N. de l'URSS. De son côté, le gouvernement uruguayen a déclaré qu'il se retirerait de la S. d. N. si la ligue tolérait encore la présence en son sein de pays qui violent ouvertement les principes essentiels de la S. d. N.

Nouvelles suisses

Le logement des états-majors

A une petite question du conseiller national Escher concernant les indemnités des communes pour le logement des états-majors militaires, le Conseil fédéral a répondu notamment qu'il était prêt à accorder aux communes les mêmes facilités que pendant le service actif de 1914 à 1918. Un premier pas dans ce sens a été fait par l'arrêté du 3 novembre 1939 fixant l'indemnité pour le logement des états-majors supérieurs ; il est destiné à soulager tout d'abord les communes particulièrement mises à contribution pour loger des grands états-majors, tels que l'état-major de l'armée, les états-majors des unités d'armées et les brigades frontières avec leurs très nombreux officiers. Il appartiendra à un nouvel arrêté d'allouer aux autres communes une indemnité tenant compte des circonstances. Toute la question devra être réglée définitivement par le nouveau règlement d'administration.

Le portrait du général Guisan

On nous écrit : Notre Général est l'objet de la sympathie unanime de tout notre peuple, et c'est très bien ainsi. Presque dans chaque demeure, on trouve son portrait suspendu contre le mur. Le Cdt en chef de notre armée est très sensible à ces marques d'attachement. Cependant, ces derniers temps des « éditeurs » de nouveautés peu scrupuleux ont quelque peu dépassé la mesure et la réserve qui s'impose envers le Général. En effet, ils font vendre son portrait dans des lieux et établissements publics par des colporteurs, ou encore ils l'utilisent comme motif de décoration de certains objets. Ces fautes de goût sont regrettables.

Pourtant, le Général Guisan n'a pas voulu sévir contre cette industrie pour le moins indésirable en tous points de vue, quoiqu'il lui eût été facile d'intervenir par un ordre direct. Connaissant le bon goût du public, le Général préfère lui faire confiance : il saura faire le procès de ces emplois abusifs en refusant l'acquisition du portrait dont les formes de diffusion dépassent certaines limites. *F.*

Une requête des garagistes

L'Union des garagistes suisses a adressé une requête au Conseil fédéral dans laquelle elle propose que les cantons renoncent pendant la durée de la mobilisation de guerre à percevoir des impôts sur les véhicules à moteur. Des propositions précises sont formulées pour un impôt sur les véhicules à moteur que la Confédération prélèverait pendant cette période de guerre.

...et d'autres de Via Vita

Via Vita, l'office national de recherches et d'études pour la rationalisation et le développement de la circulation routière, a adressé deux requêtes au Conseil fédéral. L'une fait des propositions et des suggestions tendant à accélérer l'achat par l'industrie privée de camions aptes à être utilisés par l'armée. La seconde propose la réduction générale de l'impôt cantonal sur les automobiles et une adaptation des impôts au rationnement de la benzine, ainsi qu'un mode de perception plus souple des impôts sur les véhicules à moteur.

Les nouvelles revendications du personnel fédéral

Mardi après-midi, le Conseil fédéral a été saisi d'une requête des organisations syndicales du personnel fédéral, qui propose une nouvelle réglementation de ses conditions de travail sur les bases suivantes :

1. rétablissement des traitements au niveau fixé par le statut des fonctionnaires de 1927 ;

2. suppression des réductions opérées par les programmes financiers sur les rentes et les pensions ;

3. retour aux dispositions légales sur la durée du travail, laquelle a été prolongée depuis la mobilisation.

Cette demande n'est pas présentée sous forme de mise en demeure. Elle tend à engager de nouvelles négociations avec le gouvernement sur les bases indiquées ci-dessus.

Un Cadeau...

vraiment actuel

Une Jolie PHOTO pour vos aimés

Portraits modernes

Couleurs — Agrandissements

PHOTO Darbellay, Martigny

En décembre, atelier ouvert le dimanche

"LUY" (COCKTAIL)

Apéritif aux vins généreux du VALAIS

SE DISTINGUE PAR SES QUALITÉS TONIQUES ET DIGESTIVES.

SE SERT SEC OU AU SIPHON

Madame et Monsieur Olivier PILLET, juge, à Vétroz
Madame et Monsieur André PILLET et ses enfants Michel et Fernand ;
Monsieur Armand PILLET ;
Mademoiselle Jacqueline PILLET ;
Monsieur Eugène PILLET, à Vétroz ;
Madame Louis WILLA-PILLET et ses enfants ;
Madame et Monsieur Paul JACQUOD et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Constant PILLET et leurs enfants, à Magnot ;
Madame et Monsieur Denis UDRY et leurs enfants, à Magnot ;
Madame et Monsieur Marc PILLET et leurs enfants, à Magnot ;
Madame et Monsieur Arold LIENBERGER et leur fils, à Zurich ;
Madame Vve Charles COPPET, à Oran ;
Madame Vve Ernest COPPET, à Magnot ;
Madame Vve Aline COPPET, à Oran ;
Madame Vve Rodolphe GAILLARD et ses enfants, à Paris ;
Monsieur Camille COPPET et ses enfants, à Oran ;
Madame Vve Léontine COPPET, à Magnot ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Irma PILLET

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée le 6 décembre dans sa 23e année, après une courte et cruelle maladie vaillamment supportée, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le 8 décembre 1939 à 11 heures.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire part.

Profondément émues par les attentions et les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, Mme Ernest PACCOLAT *et familles remercient bien sincèrement :*

Les autorités religieuses, militaires et civiles,
Le Comité du Parti Conservateur,
La Schola Cantorum, la Stéphania à Sembrancher,
L'Ecole d'Aspirants 1905,
Les contemporains (classe 1884),
L'Association des cantonniers, la fanfare du Bat.12
Les Eclaireurs,
ainsi que toutes les personnes ayant pris part à leur grand deuil.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un "DIABLERETS" pris sec, après le repas, constitue un digestif énergique. Essayez une fois : vous serez convaincu.

Caisse d'Epargne du Valais
société mutuelle SION

DÉPOTS : EN COMPTES COURANTS
A VUE ET A TERME
A TERME A 3 ET 5 ANS
EN CAISSE D'EPARGNE av. garantie légale

aux meilleurs taux. **Contrôle officiel permanent**

Vente aux enchères

Le soussigné, agissant en sa qualité de liquidateur officiel de la succession de feu M. William Hænni, vendra **au plus offrant,** par voie d'enchères publiques qui auront lieu le **lundi 11 décembre crt, à 14 h., au Café Industriel, à Sion,** l'immeuble de rapport suivant, en ville de **SION :**

3 appartements, caves et galetas, à la Rue de l'Eglise, à Sion

Les conditions d'enchères seront données lors de leur ouverture. Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'avocat **H. Leuzinger, à Sion.**

OUVERTURE DU

Comptoir des Nouveautés

Sion **Samedi 9** *décembre*

à l'ancien local de la Droguerie du Midi.
Face à la Pharmacie-Drog. R. Rossier.

Profitez avant la hausse
des articles que nous vous offrons à des prix exceptionnellement avantageux :

Pr Messieurs
Pullovers, Chemises, Cravates, Echarpes, Chaussettes, etc. Sous-Vêtements, etc.

Pour Dames
CONFECTION
Lingerie lainage, soierie, draperie et tissus en tous genres

ainsi que tous les articles pour enfants

Tél. 2.14.40. Se recommande, GABY CALPINI.

Vente de Mobilier
(Occasion)

Le mobilier de la **faillitte Troillet-Albrecht** sera vendu **au plus offrant,** le 13 décembre ct, dès 15 h., au **Café du Commerce, au Châble, Bagnes.** Il y a, entre autres, 1 piano et 1 salle à manger.

L'Administration.

Ce n'est pas difficile d'acheter

bon marché

mais acheter

bon et bon marché

c'est acheter aux magasins

A la

Ville de Paris, Sion

Roger Galladé Tél. 2.18.22

Café des Messageries :-: Martigny

SAMEDI 9 déc., dès 20 h. 30. DIMANCHE 10 déc., dès 16 h.

Grand loto

de la Sté de Gymnastique **Octoduria.** Nombreux et beaux lots

Horlogerie-Bijouterie **E. Berger**

Horloger diplômé — **MARTIGNY,** Place Centrale

Grand choix de MONTRES tous genres, HORLOGES, CARILLONS, RÉVEILS 1res marques, BIJOUX or 18 k. et plaqué or.

LUNETTERIE

Achetez chez un compatriote, horloger du pays, vous serez bien servi

On cherche

dans la région de MARTIGNY

immeubles et locaux industriels

de 1500 m2 environ, avec **locaux d'habitation.**

Offres sous chiffres 378 à Publicitas, Martigny.

Acheter est devenu un devoir national.

Ce n'est pas **un article**

Ce sont **tous les articles**

que vous achetez

avantageusement

aux magasins

A la

Ville de Paris, Sion

Roger Galladé Tél. 2.18.22

La vie continue...

Chacun reconnaît qu'il faut absolument maintenir aussi normal que possible le rythme de notre vie économique. En raison précisément de l'occupation de nos frontières et aussi parce que cette situation peut se prolonger, il est indispensable que l'arrière voue le meilleur de ses forces à produire et à augmenter le volume des échanges. Le courage et la volonté individuels constituent la base solide du moral de la nation.

Une part importante de la défense du pays — considérée sous le double aspect moral et économique — incombe ***à la presse.*** *Le journal n'est-il pas le trait d'union entre l'armée qui veille et le pays qui travaille? Liaison entre les autorités et la population, la presse est au service de l'intérêt général, de la production comme de la consommation; elle contribue au maintien de la vie de l'Etat et, partant, de la communauté nationale.*

A la presse aussi les temps actuels imposent la lutte pour l'existence. La plus grande partie de ses ressources lui vient de ses ***pages d'annonces.*** *Si le journal a une mission importante à accomplir à l'égard de la communauté, celle-ci ne doit-elle pas, à son tour, l'aider à vivre en lui donnant des annonces?*

Les circonstances actuelles obligent les journaux à vouer une attention particulière à la distinction à établir entre la matière qui a sa place dans la partie rédactionnelle et gratuite et celle qui ne peut être logée que parmi les avis payants.

En temps ordinaire, une certaine libéralité tempère les rigueurs de ce choix. Mais quand les économies de papier s'imposent, quand les communications officielles se multiplient, quand l'habitude se répand de compter en toute occasion sur la bienveillance des journaux, il ne peut plus en être de même.

Les journaux sont prêts à faire leur devoir civique et à propager à leurs frais ce qui est de nature à intéresser l'ensemble de leurs lecteurs. Mais ils sont forcés d'inviter les services officiels de réserver aux annonces une partie de leur budget de dépenses, notamment pour toutes les opérations qui se traduisent par des ventes de produits ou d'objets; ils se trouvent aussi dans la nécessité de faire savoir aux organisateurs de manifestations de bienfaisance que le concours gratuit qu'on réclame d'eux n'est pas sans les engager à des frais qu'ils ne peuvent pas supporter indéfiniment.

En utilisant les pages d'annonces du journal, ***les autorités, les offices fédéraux, cantonaux et communaux*** *ont la possibilité de diffuser largement leurs arrêtés, ordonnances, etc.; les sociétés et les groupements divers, de renseigner leurs membres et d'en recruter de nouveaux. Quant aux* ***entreprises privées,*** *elles ont un intérêt certain à conserver — au moyen de la publicité presse — le contact avec leur clientèle.* ***Le journal*** *étant, en* ***temps de guerre,*** *tout spécialement, le* ***moyen d'information le plus apprécié****, la valeur de l'annonce s'en trouve accrue.*

Société Suisse des Editeurs de Journaux.

Hôtel du Cerf, Sion

Loto Vendredi 8 déc., dès 16 h.

organisé par l'**Harmonie Municipale.** Nombreux et beaux lots. *Invitation cord.*

Valaisans qui venez à **Lausanne**

à l'occasion des fêtes de fin de l'an, n'oubliez pas de visiter le grand magasin

Halle aux Meubles

Métropole / 15 rue des Terreaux (face Eglise)

Vous y trouverez un choix immense en **ameublements :**

Chambres à coucher, salles à manger, divans, fauteuils, tapis suisses et d'Orient, un millier de petits meubles pour étrennes.

Livraison franco en Valais.

On garde les meubles sans frais jusqu'à la date convenant pour la livraison.

Maison Maurice Marschall.

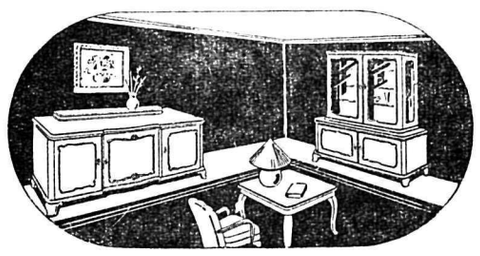

Les Meubles de bon goût

à des prix et conditions avantageux

CHEZ

A. GERTSCHEN FILS

FABRIQUE DE MEUBLES. **NATERS-BRIGUE**

La Boucherie Vecchio & Co - Genève

31, CARL VOGT Tél. 5.02.84

expédie franco :

cuisses extra

Fr. 2.20 le kg.

Pulpes de betteraves séchées

Très appréciées et avantageuses pour l'alimentation du bétail. **Prix spécial.** Renseignements et échantillons à disposition.

Deslarzes, Vernay & Cie, Sion

Restreindre la publicité, c'est, surtout actuellement, le commencement de la défaite.

Ce n'est pas **une fois...**

Mais **toutes les fois...**

que vous achetez

meilleur marché

aux magasins

A la

Ville de Paris, Sion

Roger Galladé Tél. 2.18.22

Profitez des prix avantageux !

Papier blanc pour doubles, *21 ×30 cm., 40 gr. m²* *à fr.*

2.90

les 1000 feuilles

Papier blanc pour machine à écrire,

blanc mat, sans pâte de bois, 50 gr. m²

21 × 30 cm. *à fr.*

2.20

les 500 feuilles

Papier blanc pour machine à écrire,

blanc mat, sans pâte de bois, 65 gr. m²

21 × 30 cm. *à fr.*

2.80

les 500 feuilles

A. MONTFORT

Imprimerie Nouvelle, Martigny

Téléphone 6 11 19

Pour vos

Cadeaux
Complets
Tissus
Chapeaux
Chemises
Bonneterie
Lingerie
etc.

Votre fournisseur

A la

Ville de Paris, Sion

Roger Galladé Tél. 2.18.22

Supplément **LE CONFÉDÉRÉ**

Martigny, jeudi 7 décembre 1939. No 140.

De piquet 1655-1656

L'histoire militaire étant malheureusement d'actualité, citons le chanoine Grenat quand il décrit les préparatifs du Valais avant la première bataille de Villmergen, du 23 janvier 1656.

Deux envoyés d'Uri et de Fribourg avaient requis secours pour le cas de besoin et le conseil général réuni à Sion décida le 5 décembre 1655 :

1. (Introduction.)

2. Les 1000 hommes de la première levée se tiendront prêts à marcher hors du pays, sous le commandement de leurs officiers respectifs. Néanmoins, les milices des sept dizains et celles des bannières du Bas-Valais marcheront sans leurs drapeaux particuliers, vu qu'elles ne doivent en avoir qu'un seul qui est le drapeau aux 7 étoiles, sur champ blanc et rouge (N. B. — C'est la première fois qu'il est fait mention du drapeau cantonal, vu que jusqu'alors chaque dizain marchait sous le sien.) Il ne sera point question de prééminence pour les marches et les gardes ; mais ce sera à la volonté du colonel qui, cependant, cherchera à observer l'alternative, et sans que cela ait de conséquence pour l'avenir.

3. Les 300 hommes de la seconde levée se tiendront aussi prêts à marcher, selon le besoin, soit dans l'intérieur, soit hors du pays. Dans ces compagnies, il devra y avoir 200 mousquetaires ; le reste se composera d'hommes armés de hallebardes, glaives et haches d'armes. Une partie de ceux-ci porteront casque et cuirasse. Un bon fusil long, une carabine ou tout autre arme à feu peuvent, à l'arbitre des capitaines, tenir lieu de mousquet.

4. Tous les dizains et communes doivent immédiatement se procurer du salpêtre, fabriquer de la poudre ou en acheter, organiser les feux des signaux et la correspondance par piétons.

5. Tout citoyen au-dessus de 14 ans, ou sous la bannière, doit aussi, sous peine de l'amende d'un dick (N. B. — Six batz, soit 87 centimes), applicable à l'achat de munitions de guerre, se tenir prêt, porter son sabre en allant à l'église dimanches et fêtes, afin que, en cas de nécessité très probable, la patrie trouve prêts tous ses défenseurs.

Vu que le danger s'accroît et que nos voisins (de Berne) font journellement des revues, élèvent des fortifications, posent des gardes et ne négligent aucun préparatif de guerre, la Diète n'a pu différer de mettre garnison dans ses châteaux de St-Maurice et Monthey et de faire occuper les passages de ces territoires. C'est pourquoi elle y a envoyé 100 hommes sous le commandement du capitaine François Courten.

L'historien poursuit :

Les Bernois avaient armé les hauteurs qui, sur la rive droite du Rhône dominent le pont, le château et la ville de St-Maurice.

Quoiqu'on ait dit que les 1000 Valaisans prirent part à la bataille, il y a tout lieu de croire qu'il n'en fut rien, car aucun document ne fait mention d'une sortie ; les « abscheids » des diètes, qui ne sont point interrompues pour cette période, paraissent tout à fait contraires à cette assertion au moins hasardée. (N. B. — L'hisoire du Valais de Broccard, datée de 1844, ne mentionne la bataille de 1656 qu'à propos de la seconde en 1712, en disant que déjà 1000 Valaisans avaient pris part à la première.)

La paix signée à Baden le 7 mars 1656 était mal assurée, même le Valais resta sur le qui-vive. Les hommes de première et seconde levées continuèrent l'exercice. Chaque dizain devait avoir en réserve six quintaux de poudre et cent fichelins de seigle (4 fichelins = 1 sac à Conthey) pour le cas de départ. Les communes devaient avoir l'argent nécessaire pour subvenir aux frais d'une levée de la solde. Tout militaire devait être muni de six livres de poudre et des autres munitions nécessaires. L'ordonnance était la même pour le Bas-Valais (17 mai). Le 13 juin, le conseil de guerre siégeant à Sion prescrivait que 70 hommes de la première levée, avec leurs officiers, se tinssent prêts à partir à toute heure, ainsi que les 300 de la réserve ; puis, à prendre les trois canons montés sur roues et déposés à Brigue, ainsi que tous ceux de Sion, pour les conduire aussitôt à St-Maurice, où se rendraient aussi les 210 hommes précédemment commandés.

En mai 1659, la Diète prenait encore toutes les précautions possibles, « vu que la discorde subsiste toujours entre les Confédérés et ne laisse guère espérer le retour de l'ancienne concorde. »

En 1712, ce fut plus sérieux.

(Texte abrégé.) *Z. Sch.*

Une traversée „irréalisable“

Sous le titre : «Si l'Allemagne attaquait par la Suisse», le général français Brecard (qui commande, sauf erreur, une division à proximité de notre frontière) publie une étude fort pertinente, et qui pourra apprendre quelque chose aussi à certains Suisses trop craintifs. En voici le passage essentiel :

«Aujourd'hui, les grandes opérations, dans lesquelles sont engagées les armées modernes munies d'un matériel encombrant, exigent de l'espace, supportent peu d'obstacles et réclament un réseau routier très développé ; nous n'en sommes plus au temps—en 1799—où Masséna battait à Zurich les Russes de Souvaroff.

Aussi, quand on examine le terrain, on se rend compte que, pour pénétrer en France par la Suisse les Allemands devraient d'abord passer le Rhin entre Bâle et Constance, opération difficile, puis de là, poursuivre leur progression par la trouée de Bâle, ou par Genève, ensuite franchir le Jura.

La trouée de Bâle est trop étroite pour donner passage à des forces importantes : on ne peut envisager là qu'une opération de diversion.

Pour atteindre Genève, après le passage du Rhin, les armées allemandes se trouveraient entre Bâle et Constance en face d'une ligne de fortifications sérieuses dans le genre de notre ligne Maginot, dont elle n'a pourtant pas la valeur ; si ces fortifications ne les arrêtaient pas, les armées allemandes, avant d'essayer de pénétrer en France par les cols du Jura, auraient à progresser à travers la plaine suisse rétrécie entre le Jura et la Grande-Montagne.

Elles seraient alors menacées sur leur flanc gauche par les troupes suisses débouchant du massif montagneux de la Suisse centrale et, sur le flanc droit, par celles débouchant du Jura, auxquelles il m'est permis de penser que les armées françaises viendraient se joindre pour arrêter l'envahisseur. Nous ne mentionnons qu'à titre d'indication ce que le franchissement du Jura pourrrait présenter de difficultés pour pénétrer en France, surtout en cette saison.

Une opération de cette envergure, sur un terrain aussi difficile, dans des conditions aussi risquées, ne pourrait être envisagée par le commandement allemand qu'avec une grande prudence.

D'autre part, depuis l'Anschluss, la Suisse a construit sur sa frontière orientale, où elle est maintenant la voisine de l'Allemagne, des ouvrages destinés à empêcher les Allemands de pénétrer chez elle, par cette voie d'invasion.

Enfin il faut ajouter que, pour atteindre le Rhin en débouchant de la Forêt-Noire et du Grand-Duché de Bade, les Allemands ne disposent que d'un nombre de routes limité et d'un rendement insuffisant.

Au point de vue militaire, une attaque de la France par la Suisse semble comporter de gros risques.

Au point de vue moral, une telle opération aurait dans le monde entier une immense répercussion dont la diplomatie allemande a certainement mesuré la portée.

De plus, il ne faut pas oublier que le soldat suisse est excellent, bon tireur, discipliné, et que l'armée suisse, grâce à ses sérieuses qualités militaires, grâce aussi aux difficultés de terrain rencontrées par l'envahisseur, saurait lui opposer une résistance acharnée.

Pour toutes ces considérations, aussi bien tactiques que morales, je crois que l'attaque par la Suisse rencontrerait de telles difficultés qu'on peut la considérer comme irréalisable. »

D'une manière générale, cet exposé correspond à ce que l'on pense en Suisse de cette hypothèse. Sous une légère réserve cependant. C'est à tort que l'auteur parle de la « plaine suisse », dans le sens que l'on attache dans les pays voisins à ce terme. Il y a là une légende mise en circulation par M. Banse, professeur de sciences militaires à l'Ecole polytechnique de Brunswick. C'est oublier que les derniers contreforts du Jura, au nord de Zurich, ont une altitude de près de 900 mètres.

Le plateau suisse s'échancre de nombreuses rivières au courant rapide, lignes de défense étayées par des lacs qui augmentent la force de ces lignes de résistance. Ceci sans parler de nos fortifications, qui ne sont pas négligeables. C'est ainsi que le major Barthell, dans son ouvrage récent, estime que nous pourrions tenir victorieusement la ligne si solide que constituent la Linth, le lac de Zurich, la Limmat, l'Aar et le Rhin jusqu'à Bâle.

Le terme de « milice » peut aussi prêter à confusion dans un pays étranger. Il serait plus exact de dire que notre armée est « intermittente ».

Ces deux légères réserves ne font d'ailleurs que renforcer la thèse de l'auteur français.

A l'approche des fêtes !

Au cours des temps difficiles que nous traversons nous croyons de notre devoir de rappeler à la population de penser à nos commerçants et artisans lors de leurs achats pour les FETES DE FIN D'ANNEE.

Il ne sera pas dit que la population valaisanne enverra son argent en dehors du pays, alors que nous avons chez nous des commerçants et artisans sérieux et honnêtes qui ont besoin de gagner leur vie et celle de leurs employés et ouvriers. N'oublions pas que tous font leur possible pour mettre à la disposition du public des marchandises de qualité aux meilleurs prix. Que l'argent qui reste chez nous profite à tous. Par des charges de plus en plus grandes qui leur incombent ils méritent l'appui de chacun. Nous sommes persuadés qu'à cette occasion, tous se feront un devoir de soutenir, maintenant plus que jamais, l'artisanat et le commerce locaux.

Sté Industrielle et des Arts et Métiers, Sion.

Autres temps, autres mœurs

En cet automne de l'an de malheurs 1939, c'est par centaines que la guerre des mines et la guerre sous-marine envoient des vies humaines au fond des mers, c'est par dizaines que des navires entiers disparaissent de la surface des eaux, c'est par des milliers et des milliers de tonnes que les denrées sont données en pâture aux requins des mers, c'est par milliers qu'au bord du grand gouffre aqueux des orphelins pleurent la vie d'un père. A l'avenant, les choses se passent sur terre.

En printemps 1912 un iceberg envoyait au fond de la mer un pacifique paquebot avec ses 1500 passagers. Les impressionnants détails de la catastrophe du Titanic sont encore si présents à toutes les mémoires de ceux qui ont 40 ans et plus qu'il n'est pas nécessaire de les rafraîchir. Mais notons que l'opinion publique s'étant vivement émue, une « Conférence internationale sur la sauvegarde de la vie humaine en mer » se réunissait à Londres en novembre, décembre et janvier 1913-1914. Rarement malheur ne fut aussi fertile en enseignements, mais les responsabilités véritables apparurent au-dessus des personnes. Sans l'imprévoyance, en quelque sorte internationale, par suite de laquelle les réglementations des questions, intéressant la sécurité des transports maritimes, étaient restées très en arrière du progrès, la catastrophe eût pu être évitée, en tous cas considérablement réduite. Cette « Conférence internationale sur la sauvegarde de la vie humaine en mer» fixa le principe suivant : « Tous les navires de commerce, à propulsion mécanique ou à voile, qu'ils portent ou non des passagers, à condition qu'ils aient à bord au total cinquante personnes ou plus, doivent, lorsqu'ils se livrent à la navigation internationale, être munis d'une installation radiotélégraphique. »

De nombreuses autres conférences télégraphiques et radiotélégraphiques subséquentes traitèrent toutes les questions résultant de l'application du principe cité plus haut, de sorte que la probabilité de pertes de vies humaines en mer était avant les hostilités voisine de l'improbabilité.

Aujourd'hui, on n'aimerait pas mieux, au mépris du droit des gens, que d'envoyer le plus de vies humaines au fond des mers.

Louis-Joachim.

Il fallait y songer !

— Acheter des billets de la Loterie Romande, ce n'est pas tout... Encore faut-il savoir les acheter !

— Comment donc ? Tous les billets ont les mêmes chances de gagner...

— Peut-être... mais il existe un moyen infaillible d'avoir un numéro gagnant — et cela pour pas cher...

— Aller consulter une voyante ?

— Eh non ! ce n'est pas sorcier ! Pour le prix de 2 billets entiers, vous pouvez acheter 10 cinquièmes de billet à 1 franc... en choisissant les numéros de façon que le premier se termine par 1, le deuxième par 2, etc... le neuvième par 9 et le dixième par 0. Un de ces chiffres au moins sortira le jour du tirage.

— J'ai compris ! Comme ça on est assuré d'avoir au moins un numéro gagnant sur les dix. C'est bête comme chou !

— Evidemment, mais il fallait y songer.

129 B

Feuilleton du « Confédéré » No 4

Le Sosie de Jean Sardenac

par ANNIE et PIERRE HOT

Sous peu, les côtes britanniques seront en vue. Deux mille êtres humains, équipage et passagers de toutes classes animent, telles des abeilles aux flancs d'une ruche gigantesque, ce splendide palace des *Mille et une Nuits*, merveille de goût, de confort et de luxe, et premier joyau d'un admirable triptyque parachevé par l'*Ile-de-France* et le *Normandie*, le plus beau et le plus grand navire *in the world*. De l'étrave à l'étambot, c'est la vie intense qui file sans qu'on s'en aperçoive.

Dans un des appartements de haut luxe, situé sous la passerelle de navigation, *the navigating bridge*, une jeune femme en toilette de dîner s'efforçait de consoler sa fille. Et ce n'était pas mince besogne car ce chagrin était bien gros et le motif sérieux. Pensez donc ! Une grande personne de quatre ans, réfléchie et entendue, peut comme vous et moi avoir de bonnes raisons d'éprouver de la peine.

Miss Rudfort semblait sortir tout de go d'une maison de poupées, de ces belles poupées aussi grandes qu'elle, qui dorment, s'éveillent... et parlent. Du visage enfoui sous une épaisse broussaille de cheveux blonds et frisés, on ne distinguait tout d'abord que les yeux, deux yeux en amandes, malicieux et si mobiles qu'ils paraissaient avides de tout voir à la fois. Avec cela un petit nez espiègle et coquinement retroussé sur une bouche minuscule, qu'encadraient comme de guillemets deux adorables fossettes.

En un mot, un amour d'enfant.

— Je veux aller voir Willy et « tontie » Dany.

— Dans un instant, Kate ; mais...

Mrs Rudfort se tut, la porte donnant sur le pont promenade s'ouvrait, livrant passage à celui que l'enfant nommait familièrement « tontie ». Daniel Certat était un homme d'une trentaine d'années, très jeune d'allures et dont le visage énergique accusait néanmoins la franchise et la bonne humeur.

Dès le seuil, et s'efforçant de prendre un air sévère, le nouveau venu s'écria :

— Que se passe-t-il ?... C'est toi, Kate, qui fais tout ce tapage ?

L'enfant avait sauté des genoux de sa mère et, courant vers Certat :

— Tontie, implora-t-elle, elle voir Willy !

— Ne lui cédez pas, Dany, intervint la jeune femme. Kate est très méchante et, demain, nous la laisserons sur le paquebot.

Les pleurs redoublèrent. Certat s'étant assis, prit l'enfant sur ses genoux et, mi-rieur, mi-grondeur, s'efforça de la calmer.

— Allons, c'est fini, ne pleure plus. Mammy n'est plus fâchée, ni moi non plus.

— Je voudrais voir Willy, insista Kate au travers de ses larmes.

— Willy est allé s'habiller pour le dîner. Tu le verras demain et, si tu vas au lit comme une petite fille bien sage, à ton réveil nous ferons ensemble une longue partie de ship-quoits.

Kate sembla s'apaiser. Confiante, elle regarda son grand ami, fière du succès remporté. Peut-être les larmes n'avaient-elles d'autre but que d'obtenir une telle promesse ; mais, généreuse ou rusée, elle ne parut point vouloir s'appesantir sur une victoire aussi facile. Se glissant à terre et fixant Daniel, elle promit :

— *I shall be wise.*

— Demain, miss Kate, nous serons en France. Est-ce ainsi que l'on parle à Paris ?

L'enfant sourit et répéta, en français cette fois :

— Je serai sage... Bonsoir, tontie.

Après un dernier baiser, elle courut à la jeune femme qui la retint un instant étroitement serrée contre elle. On eût dit qu'elle avait du mal à s'en séparer. Toujours en français, l'enfant minauda :

— Bonsoir, petite mère... Kate ne pleure plus.

Puis, très digne, elle alla glisser sa main dans celle de la vieille nurse qui l'attendait patiemment.

— Ne la quittez pas surtout, miss Mary, insista la jeune maman.

Au moment de sortir, l'enfant, se retournant, s'inquiéta :

— Miss Willy aussi viendra ?

— Oui, oui, c'est entendu, affirma Daniel Certat.

Dès que la porte fut fermée, celui-ci vint à Mrs Rudford.

— Pourquoi donc êtes-vous toujours inquiète, Micheline ? Que craignez-vous, voyons ?

— Tout, mon ami, et je regrette d'avoir entrepris ce voyage, malgré mon vif désir de revoir ma mère et mon pays.

Mrs Rudford était une fort jolie femme de vingt-huit ans, en plein épanouissement de sa jeune maternité. Tout en elle dénotait l'absolu de son bonheur conjugal. Bien que transplantée par son mariage de France en Amérique, elle était restée la Parisienne, dont elle concrétisait le chic et l'élégance. Six ans s'étaient écoulés depuis qu'elle avait épousé d'une façon très romanesque le fils Rudford, des usines métallurgiques Rudford de Baltimore et pendant ces six années, elle n'était revenue en France, qu'à la mort de son oncle, le docteur Marc Santeuil, décédé depuis dix-huit mois.

Sa mère, veuve du riche confiseur Edmond Barsac, passait une partie de l'année en Amérique, et la jeune femme, gâtée et choyée par son mari, n'avait point éprouvé, comme elle l'avait redouté tout d'abord, le mal du pays. Cette année, pour la première fois, Mme Barsac, légèrement souffrante, n'avait pas osé faire la traversée et Micheline, amenant avec elle sa petite Kate, venait passer près de sa mère les deux mois de printemps, caressant l'espoir de la décider à la suivre au retour.

Ce voyage avait été difficilement élaboré. Longtemps Micheline avait hésité. Depuis le rapt et la mort du fils Lindberg, toutes les personnalités en vue des Etats-Unis d'Amérique craignaient pour leurs enfants. Aussi bien, Kate ne sortait que très rarement de l'immense domaine familial attenant aux usines, et l'on comprend aisément qu'un tel déplacement effrayât la jeune femme.

Cependant, John Rudford avait tranché la difficulté : son fondé de pouvoir, Daniel Certat, jeune ingénieur français dont il avait été l'ami intime au cours d'un long voyage d'études en France, et qu'il s'était attaché depuis son retour à Baltimore, serait heureux lui aussi de revoir son pays, bien que, pour affaires, il fit fréquemment la traversée. Il fut donc décidé qu'il accompagnerait Mrs Rudford, ce qui serait la meilleure solution pour sa tranquillité et sa sécurité.

Certat était, comme le disait justement à son fils Me Chevalier-Merval, un garçon charmant, d'un optimisme communicatif et, de ce fait, le plus agréable compagnon qu'il soit. Mêlé de très près au mariage du maître de forges, il était considéré par le jeune ménage comme un véritable frère, et Micheline avait eu maintes fois l'occasion d'évaluer l'amitié sans réticence de ce joyeux vivant. Depuis six jours qu'ils voguaient sur le merveilleux navire, la jeune maman, outre le chagrin d'avoir quitté pour quelques mois son mari, était en proie à la hantise de se voir ravir sa fille unique. Elle vivait dans une fièvre perpétuelle. Tout et tous étaient pour elle motif de défiance.

(à suivre)

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).

Votre VIE ne tient qu'à un fil

La vie d'un être humain a toujours été incertaine. L'est-elle davantage aujourd'hui ? Peut-être..., elle est souvent interrompue au moment imprévu, par une maladie ou un accident. Votre femme, vos enfants peuvent être privés ainsi, d'un instant à l'autre, de leur unique soutien. Pouvez-vous envisager froidement cette éventualité ? Certes non ! Alors cherchez à atténuer les effets d'un tel malheur en contractant une assurance sur la vie qui, si vous veniez à manquer, mettrait les vôtres à l'abri du besoin.

Votre vie ne tient qu'à un fil

Soyez prévoyant et assurez l'avenir de votre famille.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

Agent général pr le canton du Valais

Marcel Chollet
téléphone 6.12.90
Martigny-Ville

A VENDRE

veau femelle

châtain, issu de forte laitière. S'adr. Cyrille Farquet, Guercet.

A VENDRE

Granit

pour maçonnerie. - S'adr. Etienne Rebord, Valettes-Bovernier.

Pianos Harmoniums

neufs et d'occasion, 1 **piano à queue STEINWAY** peu usagé.

H. Hallenbarter, Sion

Poulettes

Disposons de beaux lots de :
Poulettes de 6 mois à fr. **5.50**
Poulettes de 4 mois à fr. **3.50**
Rabais par quantité
PARC AVICOLE, SION

Instruments de musique

Violons, Mandolines, Guitares, Violoncelles, Accordéons, Tambours, Fifres, Clairons, Saxophones.

H. HALLENBARTER, SION

Scories Thomas

ENGRAIS D'AUTOMNE — PRIX AVANTAGEUX

Deslarzes, Vernay & Cie, Sion

L'inquiétude et les tracas journaliers

amoindrissent l'appétit et l'énergie. Or, plus que jamais, nous devons être à la hauteur de notre tâche. L'Ovomaltine, légère et substantielle, prise au petit déjeuner, entre les repas ou le soir, apporte à l'organisme le bénéfice de ses excellentes propriétés. Elle complète admirablement bien l'alimentation habituelle et aide à mieux supporter les vicissitudes de l'époque troublée que nous vivons.

L'Ovomaltine n'est pas un simple mélange inerte, mais un concentré nutritif équilibré sous forme de paillettes solubles, facilement digestibles et complètement assimilables.

OVOMALTINE

remonte et soutient

L'Ovomaltine groupe, encore intactes, grâce à un procédé délicat de fabrication, les substances alimentaires du malt, du lait, de l'oeuf traités frais et aromatisés de cacao.

En vente partout à 2 frs et 3 frs 60 la boîte

Dr A. Wander S. A. Berne

B386

Seule l'Ovomaltine produit les effets de l'Ovomaltine

Quintuplez vos chances !

Vous le pouvez en achetant des 1/5 de billet...

Pour sa tranche de fin d'année la loterie romande a mis officiellement en vente

1 million de 1/5 de billet à Fr. 1.-

A prix égal vous avez 5 fois plus de chances de gagner...

Et tous en profitent,

car le bénéfice ira soutenir les œuvres de secours pendant la mobilisation !

Tirage irrévocable le 16 décembre à Genève

le billet **Fr. 5.-.** le 1/5 **Fr. 1.-.**

SION, Avenue de la Gare, Ch. Post. II c 1800

C'est vraiment merveilleux que près de

3 millions

de francs ont déjà été distribués par le

Service d'Escompte Valaisan

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Capital et réserves Fr. 1.030.000.-

CRÉDITS DE CONSTRUCTION
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SOUS TOUTES AUTRES FORMES
COMPTES COURANTS COMMERCIAUX

DÉPOTS A VUE, EN CAISSE D'ÉPARGNE, A TERME
GÉRANCE DE TITRES — CHANGE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS
Etablissement contrôlé par l'Union suisse des Banques régionales

---

délicate enveloppe de chocolat un peu amer et suave crème de noisette.

C'est une réussite, la plus complète de **NESTLÉ**

Matériel scolaire complet

Sacs d'école
Serviettes
Trousses
Ardoises
etc.

Magasin A. Montfort Martigny

La Phosfarine PESTALOZZI

est le meilleur aliment des enfants, donnant des os et de dents solides ! C'est le déjeuner **fortifiant, léger,** des adultes, des anémiques, des convalescents, des personnes digérant mal ou ayant de l'albumine. La tasse 4 ct., la gde bte 500 gr. Fr. 2.25 ! *Seule phosfarine suisse.* Echantillons gratis sur demande

42, Route de Lausanne, Genève

VARICES ouvertes

DARTRES - ECZÉMAS - COUPURES
DÉMANGEAISONS - CREVASSES
ÉRUPTIONS de la PEAU - BRULURES
etc.

VOUS QUI SOUFFREZ, FAITES UN DERNIER ESSAI AVEC LE MERVEILLEUX

Baume du Pèlerin

Boîte fr. 1.-. Pot fr. 2,25, toutes pharmacies

POUR VOS

CADEAUX

vous trouverez un grand choix de Sacs de Dames, Portefeuilles, Porte-monnaie, Liseuses, Sous-mains, Trousses de voyage et de toilette, Manucures, Ecritoires de marbre, Encriers de bureau, Services à écrire, Porte-plume réservoir, Porte-mines, Albums pour photos, Livres d'images et d'histoires, Albums à colorier, Agendas, « Larousse », etc.

Articles** de **fumeurs.

Grand choix de Cartes de Noël et Nouvel-An

Magasin de l'Imprimerie Nouvelle

A. MONTFORT, MARTIGNY

CYCLISTES

MEMBRE DE L'UNION ROMANDE DES MARCHANDS de CYCLES & MOTOS — U R M C M

Pour l'achat d'un bon vélo
Pr une réparation soignée

Adressez-vous en toute confiance aux marchands de cycles faisant partie de l'Union romande, que vous reconnaîtrez à l'insigne ci-dessus :

Monthey : Moret, Meynet. **St-Maurice :** Coutaz. **Martigny :** Balma, Pierroz, Bessi. **Fully :** Bender Onésime. **Charrat :** Décaillet, Pillet. **Saxon :** Wægeli. **Sembrancher :** Magnin. **Orsières :** Arlettaz. **Riddes :** Favre Engelbert. **Chamoson :** H. Monnet. **Ardon :** Lugon Raoul, Delaloye Albert. **Pont-de-la-Morge :** Proz Frères. **Sion :** Schalbetter, Roch. **Bramois :** Obrist E. **Sierre :** Brunetti, Saudan. **Montana :** Zufferey. **Vernayaz :** Lugon Jules. **Granges :** Vuistiner & Maye

---

Grande économie de combustibles de 25 à 35 %

"Superhermit"

le joint métallique à vos fenêtres augmente la température de vos locaux de 3-7°.

Repr. excl. pr le Valais : JEAN TSCHOPP, Sierre, tél. 51.185

En temps de guerre, il y a un front économique aussi. Les affaires doivent marcher.

A nos Abonnés

- **Si** vous ne recevez pas régulièrement ***Le Confédéré ;***
- **Si** vous voulez obtenir un changement d'adresse ;
- **Si** vous voulez nous communiquer de nouveaux abonnés ;

NOTEZ BIEN CECI : adressez-vous au

SERVICE DES ABONNEMENTS

du „Confédéré". Tél. 6.10.31. Chèq. II c 58